



Présidence
CD/CT/ND 134-19
Mandature 2016 – 2021
Bureau 2016-2021/2019/31

EXTRAIT DE RESOLUTIONS
PROCES-VERBAL N° 2016-2021/2019-31
BUREAU DU 05 NOVEMBRE 2019

Sur convocation de Monsieur DORE, Président de la chambre de métiers et de l'artisanat de Seine-Maritime, les membres du bureau se sont réunis le mardi 04 décembre 2018, à 16h, au siège de la CMA 76, 135 boulevard de l'Europe à Rouen.

Sont présents :

- M. DORE – Président
- M. MOLLIEN – 1^{er} Vice-Président
- M. HUBERT – 2^{ème} Vice-Président
- M. LARCHEVEQUE – Trésorier
- M. AUTIN – Trésorier adjoint
- M. DARTOIS – 5^{ème} Secrétaire adjoint
- Mme TARLEVÉ – Secrétaire générale

Etaient absents et excusés :

- Mme CHICOT – 3^{ème} Vice-Présidente
- Mme CANTEREL – 1^{ère} Secrétaire adjointe
- M. FALEMPIN – 2^{ème} Secrétaire adjoint
- M. CROISE – 3^{ème} Secrétaire adjoint
- Mme DUMESNIL – 4^{ème} Secrétaire adjointe

Etait absent :

- M. PARRET – Secrétaire

Préliminaire :

Approbation du procès-verbal du bureau en date du 01/10/19.

LE PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE BUREAU DU 01/10/19 EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

I – VIE INSTITUTIONNELLE

A- POINTS SOUMIS AU VOTE

Point n°1 :

Proposition de valider et d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale la suppression d'1 emploi de « secrétaire », en CDD de plus de 18 mois, non pourvu, sous réserve d'un avis préalablement émis par la commission paritaire locale convoquée à cet effet le 12.11.19.

Document de travail transmis préalablement :

- Note motivant la suppression d'1 emploi, non pourvu, de « secrétaire » (document n°1)

Résolution 2016-2021/2019-31 B.435 :

VOTE :

LA PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LA SUPPRESSION D'UN EMPLOI DE « SECRETAIRE », CDD DE PLUS DE 18 MOIS, NON POURVU, SOUS RESERVE D'UN AVIS PREALABLEMENT EMIS PAR LA COMMISSION PARITAIRE LOCALE EST APPROUVEE À L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

LA PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE CETTE PROPOSITION EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Point n°2 :

Proposition de valider et d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale la suppression de 2 emplois de « secrétaire », permanents, non pourvus, sous réserve d'un avis préalablement émis par la commission paritaire locale convoquée à cet effet le 12.11.19.

Document de travail transmis préalablement :

- Note motivant la suppression de 2 emplois, non pourvus, de « secrétaire » (document n°2)

Résolution 2016-2021/2019-31 B.436 :

VOTE :

LA PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LA SUPPRESSION DE DEUX EMPLOIS DE « SECRETAIRE », PERMANENTS, NON POURVUS, SOUS RESERVE D'UN AVIS PREALABLEMENT EMIS PAR LA COMMISSION PARITAIRE LOCALE EST APPROUVEE À L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

LA PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE CETTE PROPOSITION EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Point n°3 :

Proposition de valider et d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale la suppression de 4 emplois de « professeurs », en CDD de plus de 18 mois, non pourvus, sous réserve d'un avis préalablement émis par la commission paritaire locale convoquée à cet effet le 12.11.19.

Document de travail transmis préalablement :

- Note motivant la suppression de 4 emplois, non pourvus, de « professeurs » (document n°3)

Résolution 2016-2021/2019-31 B.437 :

VOTE :

LA PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LA SUPPRESSION DE 4 EMPLOIS DE « PROFESSEUR », CDD DE PLUS DE 18 MOIS, NON POURVUS, SOUS RESERVE D'UN AVIS PREALABLEMENT EMIS PAR LA COMMISSION PARITAIRE LOCALE EST APPROUVEE À L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

LA PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE CETTE PROPOSITION EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Point n°4 :

Proposition de valider et d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale la suppression de 3 emplois de « conseillers », permanents, non pourvus, sous réserve d'un avis préalablement émis par la commission paritaire locale convoquée à cet effet le 12.11.19.

Document de travail transmis préalablement :

- Note motivant la suppression de 3 emplois, non pourvus, de « conseillers » (document n°4)

Résolution 2016-2021/2019-31 B.438 :

VOTE :

LA PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LA SUPPRESSION DE 3 EMPLOIS DE « CONSEILLER », PERMANENTS, NON POURVUS, SOUS RESERVE D'UN AVIS PREALABLEMENT EMIS PAR LA COMMISSION PARITAIRE LOCALE EST APPROUVEE À L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

LA PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE CETTE PROPOSITION EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Point n°5 :

Proposition de valider et d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale la suppression d'1 emploi de « professeur », en CDI contractuel, non pourvu, sous réserve d'un avis préalablement émis par la commission paritaire locale convoquée à cet effet le 12.11.19.

Document de travail transmis préalablement :

- Note motivant la suppression de 1 emploi, non pourvus, de « professeur » (document n°5)

Résolution 2016-2021/2019-31 B.439 :

VOTE :

LA PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LA SUPPRESSION D'UN EMPLOI DE « PROFESSEUR », EN CDI CONTRACTUEL, NON POURVU, SOUS RESERVE D'UN AVIS PREALABLEMENT EMIS PAR LA COMMISSION PARITAIRE LOCALE EST APPROUVEE À L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

LA PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE CETTE PROPOSITION EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Point n°6 :

Proposition de valider et d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale la création de 8 emplois de « professeur », emplois permanents.

Document de travail transmis préalablement :

- Note motivant la création de 8 emplois de « professeur » (document n°6)

Résolution 2016-2021/2019-31 B.440 :

VOTE :

LA PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LA CREATION DE 8 EMPLOIS DE «PROFESSEUR», EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Point n°7 :

Proposition de valider et d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale la création d'1 emploi de « chargé de mission», emploi permanent.

Document de travail transmis préalablement :

- Note motivant la création d'1 emploi de « chargé de mission » (document n°7)

Résolution 2016-2021/2019-31 B.441 :

VOTE :

LA PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LA CREATION D'UN EMPLOI DE « CHARGE DE MISSION », EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Point n°8 :

Proposition de valider et d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale la création d'1 emploi d'« attaché administratif », en CDD de plus de 18 mois.

Document de travail transmis préalablement :

- Note motivant la création d'1 emploi d'« attaché administratif » (document n°8)

Résolution 2016-2021/2019-31 B.442 :

VOTE :

LA PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LA CREATION D'UN EMPLOI D' « ATTACHE ADMINISTRATIF », EN CDD DE PLUS DE 18 MOIS, EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Point n°9 :

Proposition de valider et d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale la création d'1 emploi de « Attaché d'Administratif », emploi permanent.

Document de travail transmis préalablement :

- Note motivant la création d'1 emploi d' « Attaché Administratif » (document n°9)

Résolution 2016-2021/2019-31 B.443 :

LA PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LA CREATION D'UN EMPLOI D' « ATTACHE ADMINISTRATIF », PERMANENT, EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Point n°10 :

Proposition de valider et d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale la création de 2 emplois d'« assistant éducatif », emplois permanents.

Document de travail transmis préalablement :

- Note motivant la création de 2 emplois d' « assistant éducatif » (document n°10)

Résolution 2016-2021/2019-31 B.444 :

LA PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LA CREATION DE 2 EMPLOIS D' « ASSISTANT EDUCATIF », EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Point n°11 :

Proposition de valider et d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale la création de 2 emplois d' « agent de service », emplois permanents.

Document de travail transmis préalablement :

- Note motivant la création de 2 emplois d' « agent de service » (document n°11)

Résolution 2016-2021/2019-31 B.445 :

LA PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LA CREATION DE 2 EMPLOIS D'« AGENT DE SERVICE », EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Point n°12 :

Proposition de valider et d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale la modification de la grille des emplois.

Document de travail transmis préalablement :

- Grille des emplois (document n°12)

Intervention en séance :

- Mme RIMBERT, Responsable des Ressources Humaines

Résolution 2016-2021/2019-31 B.446 :

VOTE :

LA PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LA MODIFICATION DE LA GRILLE DES EMPLOIS, EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

B- POINTS D'INFORMATIONS

Point n°13 :

Point d'étape URMA du Havre – Université Régionale des Métiers de l'Artisanat.

Intervention en séance :

- M. MARAIS, Chargé de Missions

Point n°14 :

Retour des membres Elus du Bureau sur les dernières représentations extérieures.

Intervention en séance :

- Mesdames, Messieurs les Elu(e)s

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h50,



Christophe DORE,
Président de la CMA 76.
